



Le printemps apporte avec lui des changements aux critères d'admissibilité des donneurs

Les donneurs devront attendre seulement trois mois après un tatouage ou un perçage (piercing) pour pouvoir donner du sang, soit deux fois moins de temps qu'auparavant.

Ce printemps, la Société canadienne du sang apporte une série de changements à son questionnaire pré-don et à ses critères d'admissibilité au don de sang. Ces changements découlent d'une demande présentée à Santé Canada pour éliminer ou modifier certains critères compte tenu des données scientifiques actuelles. En plus de mieux refléter la façon de parler des choses, ils tiennent compte des données les plus récentes en matière de maladies infectieuses et sont alignés sur les normes internationales.

Grâce à ces nouveaux critères, de nombreux Canadiens pourraient maintenant donner du sang.

Voici les points saillants :

- les personnes qui sont allées au Togo ou au Cameroun n'ont plus besoin d'attendre pour donner du sang, car il n'y a plus de période d'inadmissibilité associée au VIH pour cette destination;
- les personnes qui ont eu un tatouage ou un perçage (*piercing*) doivent attendre trois mois au lieu de six;
- la façon de parler des restrictions concernant la consommation de marijuana reflète mieux l'usage;
- les personnes qui ont reçu du sang ou des produits sanguins n'ont pas besoin d'attendre aussi longtemps qu'avant pour donner du sang.

Les changements que nous apportons chaque année à nos critères de sélection peuvent faire en sorte que des milliers de Canadiens de plus deviennent admissibles au don de sang. C'est pourquoi nous révisons et affinons continuellement nos critères. Nous voulons être le plus inclusif possible tout en préservant l'innocuité des produits sanguins.

Apprenez-en davantage sur les critères d'admissibilité des donneurs de sang à sang.ca.

Autres articles à la section *HémoInfo* du sang.ca.